

## SYNTHÈSE DE LA 4<sup>ÈME</sup> SESSION D'ÉCHANGES SUR LES PRATIQUES : CR N04

MARDI 7 JUIN 2016

**OBJECTIF :**

*« Sensibiliser les employeurs publics à la nécessité d'animer une politique handicap en leur fournissant outils et méthodes pour y parvenir. »*

## PLAN

- I. BIEN PLANIFIER LES ACTIONS DE VOTRE POLITIQUE HANDICAP
- II. SENSIBILISER EFFICACEMENT AU SEIN DE SON ÉTABLISSEMENT
- III. SENSIBILISER DURABLEMENT EN PRÉVENANT TOUS LES RISQUES PROFESSIONNELS
- IV. BIEN ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER UNE PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP



Symbole indiquant un document à télécharger sur le site [handipacte.org](http://handipacte.org)

Animer une politique handicap c'est :

- Donner vie à son établissement autour d'une problématique qui nous concerne tous même si elle ne touche que certains.
- Impliquer le plus grand nombre en rendant cette politique visible, attractive et accessible à tous.

## I. BIEN PLANIFIER LES ACTIONS DE VOTRE POLITIQUE HANDICAP

- Connaître les dates des évènements régionaux et nationaux
- Fixer et afficher vos évènements
- Quelques sites à consulter pour se tenir informé :
  - Handipacte
  - Handicap international
  - FIPHFP
  - Cap Emploi
  - Sameth
  - CDG
  - MDPH
  - CNFPT
  - Unafam
  - CRP Emergence...



### AGENDA handicap

Vous pouvez créer vos calendriers directement sur le site :

[www.calagenda.fr](http://www.calagenda.fr)

Sur ce site, tous les modèles de calendriers sont téléchargeables et personnalisables.

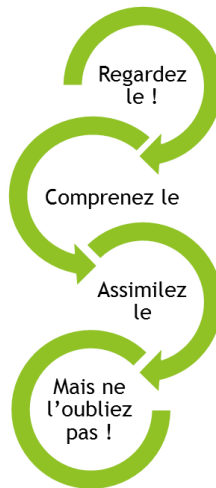
- Quelques exemples d'évènements à intégrer dans votre calendrier :

| Dates                              | Evènements  |
|------------------------------------|---|
| Janvier 2016                       | Journée Nationale des référents Handicap OETH   |
| 4 Février 2016                     | Journée Mondiale contre le cancer   |
| 14-27 Mars 2016<br>16-22 Mars 2016 | SISM (Semaine d'Information sur la Santé Mentale)<br>Semaine Nationale de lutte contre le cancer<br>Semaine Nationale des personnes Handicapées Physiques |
| Avril 2016                         | Journée Mondiale pour la sécurité et la santé au travail  |
| 2-7 Juin 2016                      | Semaine Nationale de la prévention du diabète   |
| 21 Octobre 2016                    | Journée Européenne de la dépression   |
| 14 Novembre 2016                   | Journée Mondiale du diabète<br>SEPH (Semaine pour l'Emploi des Personnes Handicapées)   |
| 3 Décembre 2016                    | Journée Mondiale du Handicap  |

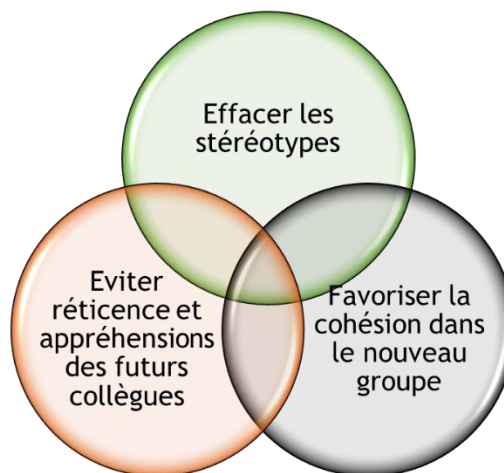
## II. SENSIBILISER EFFICACEMENT AU SEIN DE SON ÉTABLISSEMENT

Méthodes pour sensibiliser :

- **Démystifier le handicap**



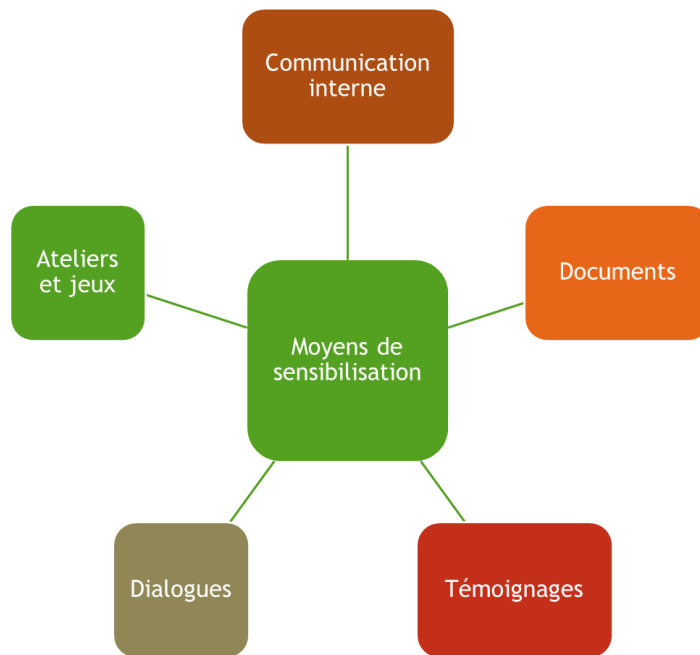
- **Pourquoi sensibiliser ?**



- **Sensibiliser à quoi ?**

- ▶ A la signification du handicap
- ▶ Aux représentations et aux préjugés que nous en avons
- ▶ Aux enjeux de l'intégration
- ▶ Aux principaux conseils en terme de comportement

- Comment sensibiliser ?



Outils pour sensibiliser

Site « franchir le cap » : [www.franchir-le-cap.fr](http://www.franchir-le-cap.fr)

Nous vous recommandons ce site pour puiser des moyens de sensibilisation :

- Communiquer, former et sensibiliser au handicap
  - Jeux, ateliers...
  - Campagne le saviez-vous
  - Handiclip : un jour un clip
  - Vidéos pédagogiques
  - E-learning ...
- **Idée : vous pouvez solliciter une troupe de théâtre pour la sensibilisation**



[Idées de jeu sensibilisation au handicap](#)

- **Campagne d'affichage**
  - Des affiches et documents à télécharger : [www.hiproweb.org](http://www.hiproweb.org)
  - Acheter des affiches : [www.boutique.ldh-france.org](http://www.boutique.ldh-france.org)
  - Télécharger gratuitement des affiches sur Google image ou prenez des idées pour faire les vôtres.





### Dossier affiches

- Flyers
- Réunions collectives ou entretiens individuels
- Videos handicap :
  - Cinéma et handicap: [www.cinema-et-handicap.fr](http://www.cinema-et-handicap.fr)
  - Gema handicap : [www.gemahandicap.fr](http://www.gemahandicap.fr)
  - Canal u tv: [www.canal-u.tv](http://www.canal-u.tv)
  - CNRS: [www.videotheque.cnrs.fr](http://www.videotheque.cnrs.fr)
  - Sur **YouTube** vous trouverez de nombreuses vidéos pour sensibiliser (témoignages, conférence, aménagement...)

## III. SENSIBILISER DURABLEMENT EN PRÉVENANT TOUS LES RISQUES PROFESSIONNELS

### Méthode de sensibilisation :

- De la prévention des risques professionnels à la question du handicap. Prévenir tous les risques professionnels
- C'est la meilleure façon d'éviter la survenue de nouveaux handicaps
- De sensibiliser le plus grand nombre car tous sont concernés par la santé et sécurité au travail
- Ne pas traiter le thème du « handicap » en marge pour éviter l'isolement des personnes
- Le handicap concerne la santé, la sécurité, la performance, l'image et l'avenir de l'établissement



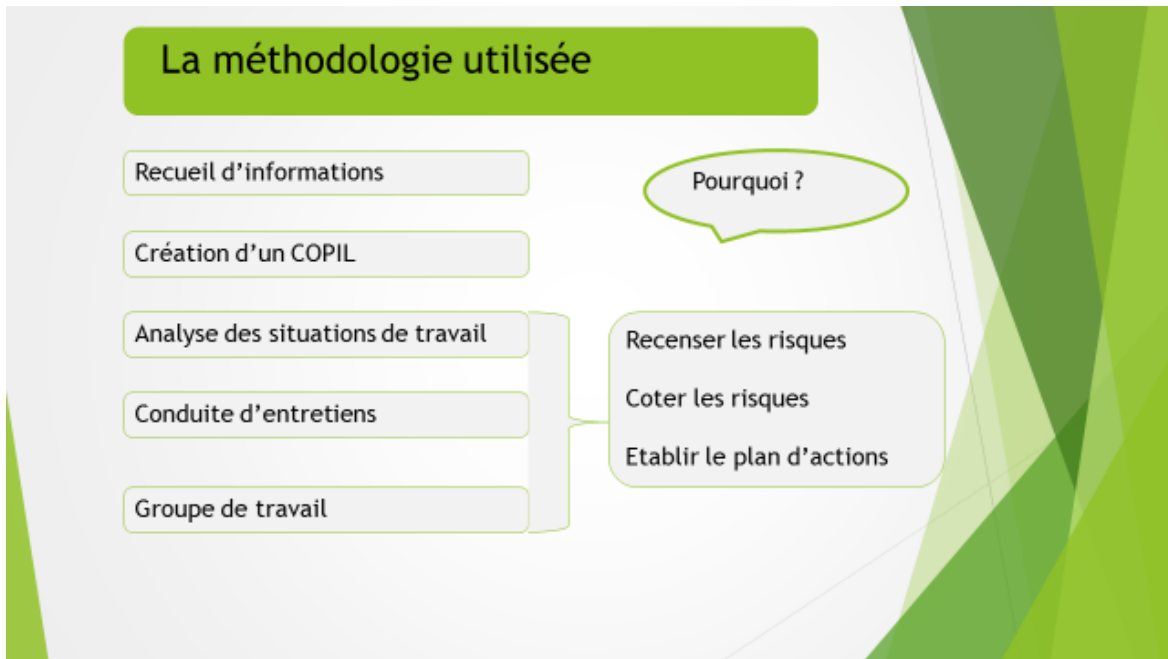
**Outil à exploiter pour sensibiliser chacun aux risques professionnels (TMS, RPS...) et au handicap : Le Document Unique**

- Obligatoire dans tous les établissements
- Recense les risques de chaque unité de travail de l'établissement (article R. 4121-1 du code du travail).
- Doit être mis à la disposition de tous les agents
- Démarche évolutive: 1 fois / an ou si modification. (conseillé)
- Doit déboucher sur un plan d'actions

### **Qu'est-ce qu'une unité de travail ?**

Les unités de travail sont un découpage virtuel de la structure en plusieurs ensembles regroupant des agents exposés à des risques similaires...

Méthodologie à utiliser pour réaliser et animer le D.U :



### La Grille du D.U

| Facteurs de risques identifiés | Description des risques et des modalités d'exposition | F | G | M | Total | Moyens de prévention existants | Programme de prévention |        |        |         |
|--------------------------------|---|---|---|---|-------|--------------------------------|-------------------------|--------|--------|---------|
|                                |   |   |   |   |       |                                | Moyens à programmer     | Pilote | Délais |         |
|                                |   |   |   |   |       |                                |                         |        | Prévu  | Réalisé |
|                                |   |   |   |   |       |                                |                         |        |        |         |
|                                |   |   |   |   |       |                                |                         |        |        |         |

 [Outils D.U. Grille de recensement](#)

| NIVEAU  | 1  | 4  | 7   | 10   | 13   |
|---|--|--|---|--|--|
| <b>F</b><br>Fréquence d'exposition                                  | Très rare<br>< 1/an                            | Rare<br>> ou = à<br>1/an                                 | Modérée<br>> ou = à<br>1/mois                             | Forte<br>> ou = à<br>1/semaine   | Très forte<br>> ou = à<br>1/jour   |
| <b>G</b><br>Gravité   | Très faible<br>Accident<br>presque<br>produit. | Faible<br>Accident<br>sans arrêt.<br>Csq<br>bénignes.    | Moyenne<br>Accident +<br>arrêt.<br>Csq.                   | Elevée<br>Accident +<br>arrêt courte<br>durée. Csq<br>durables/perm<br>. | Très élevée<br>Accident +<br>arrêt longue<br>durée.<br>Csq<br>mortelles. |
| <b>M</b><br>Maîtrise<br>du risque                                   | Très bonne                                     | Bonne<br>RP isolé, PC,<br>Formation<br>aux dangers.      | Moyenne<br>PI, Simple<br>information<br>sur le<br>risque. | Insuffisante<br>Simple<br>signalement du<br>RP.                          | Nulle  |
| FxGxM= P => PRIORITE de la mise en œuvre des actions de prévention. |  |  |   |  |  |
| P= entre 1 et 7<br>PRIORITE 3 => A<br>SURVEILLER                    |  | P= entre 8 et 490<br>PRIORITE 2 => A FAIRE<br>RAPIDEMENT |   | P= supérieur à 490<br>PRIORITE 1 => URGENCE                              |  |

\*PC = Protection Collective

\*PI = Protection Individuelle

\*RP = Risque Professionnel



### Rappel sur les TMS :

TMS signifie Troubles Musculo-Squelettiques

Pathologies affectant les muscles, les tendons ou les nerfs des membres et de la colonne vertébrale.

Ils s'expriment par des douleurs, une perte de mobilité ou une perte de force.

En fonction de la gravité:

- Opération chirurgicale
- Incapacité fonctionnelle permanente

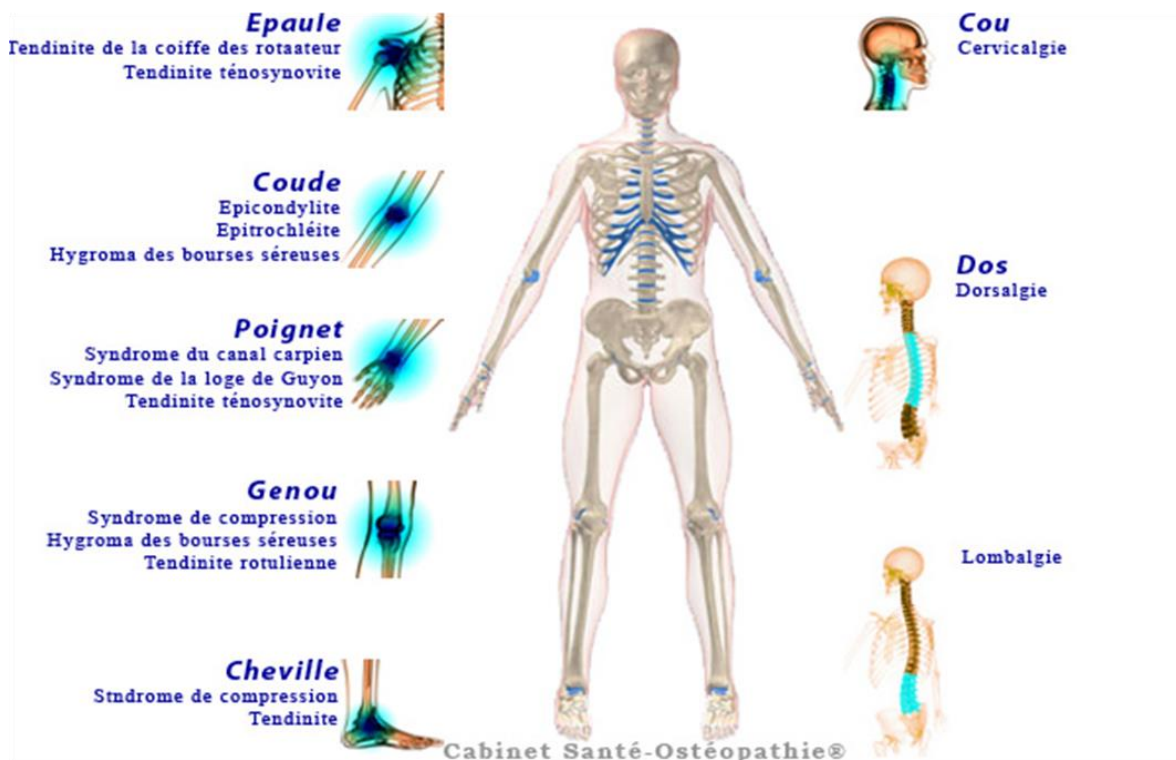


Outil OIRA pour l'évaluation des risques professionnels :

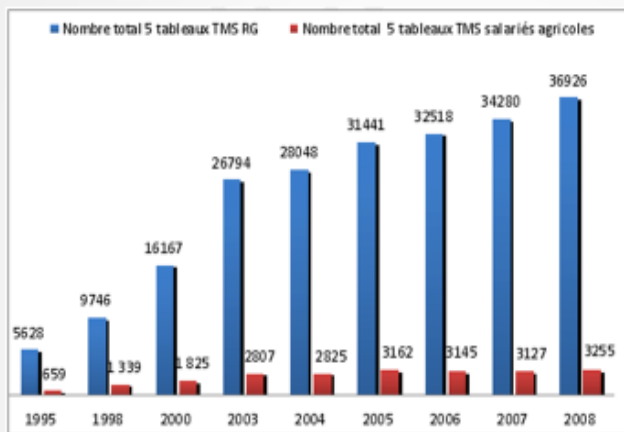
[www.client.oiraproject.eu/fr](http://www.client.oiraproject.eu/fr)



Identification des TMS :



TMS: Ampleur du problème



**TMS**  
95% des MP du RG  
80% des MP du RA

**Attention:**  
le nombre augmente  
de +15% par année

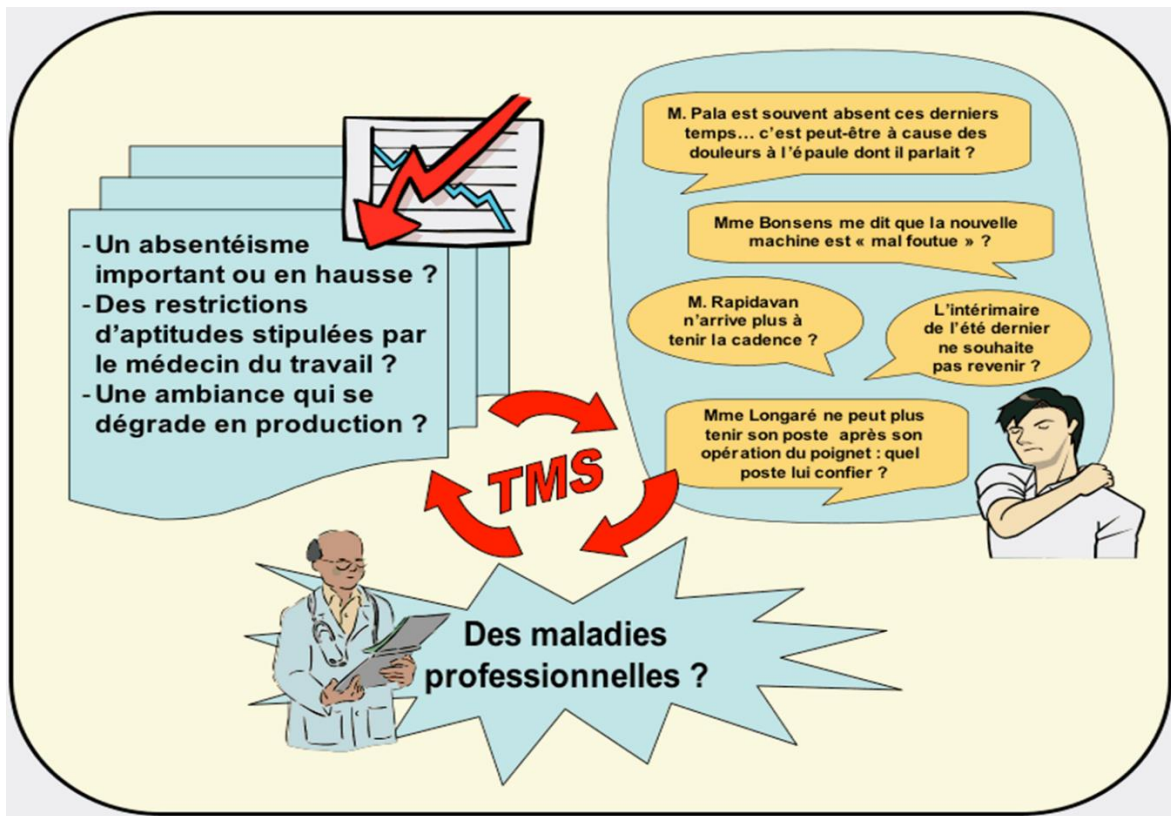
**TMS**

RG (régime général): 8,4 millions € de journées de travail perdues

787 millions € de frais couverts par les entreprises

Coût moyen d'un TMS: 21300 €

<http://www.travailler-mieux.gouv.fr/Les-chiffres-Cles-et-Statistiques.html>



**Quelques indicateurs à suivre pour repérer les TMS :**

- Nombre de maladies professionnelles en lien avec les TMS
- Les restrictions d'aptitudes
- L'évolution de l'absentéisme
- Nombre d'accidents du travail



[Suivi absentéisme](#)



[Outils pour le recensement des douleurs](#)



[Outils d'aide à l'identification des facteurs risques](#)



[Prévention Troubles musculosquelettiques](#)



[Ed923Travail sur écran](#)

### Analyser :

- Des accidents du travail (relever lien avec les TMS)
- Des problèmes de pannes récurrentes, de postes mal conçus
- ou de manque de place
- Les douleurs exprimées par les agents
- Les signes de démotivation, une ambiance de travail dégradée



[ed833Analyser AT](#)



[ed6163 Arbre des causes](#)

### Quelques outils RPS (risques psychosociaux) :

Les RPS ont des effets délétères sur la santé des travailleurs. Plusieurs mécanismes étiologiques (effets des stressors de type psychosocial, augmentation de la tension artérielle, comportements à risque...) expliquent l'association entre facteurs de RPS et différents indicateurs de santé à la fois physique et mentale. Au regard d'une littérature ayant souligné les liens existant entre facteurs de RPS et maladies cardio-vasculaires, Troubles Musculo-Squelettiques ou pathologies mentales (dépression, anxiété), les RPS se révèlent être un enjeu majeur en termes de santé publique.



[outil RPS ed6086](#)



[outil RPS DU ed6140](#)

## IV. BIEN ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER UNE PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP

Nous vous proposons le guide ci-dessous afin de mieux accueillir les personnes en situation de handicap, favoriser leur autonomie tout en garantissant leur sécurité.

Vous n'êtes pas sans savoir que le code du travail rend obligatoire l'emploi de travailleurs reconnus comme handicapés dans toute entreprise ou établissement d'au moins 20 salariés.

**Travailleur handicapé** : Toute personne dont les possibilités d'obtenir ou de conserver un emploi sont effectivement réduites par suite de l'altération d'une ou plusieurs fonctions physique, sensorielle, mentale ou psychique » (article L. 5213-1 du Code du travail).

**Lieux de travail accessibles aux personnes handicapées** : lorsque celles-ci peuvent accéder à ces lieux, y circuler, les évacuer, se repérer, communiquer, avec la plus grande autonomie possible. (Article R4214-26 du code du travail)

De par leur handicap, ces personnes n'ont pas les mêmes facultés de mobilité et de perception des signaux conventionnels d'alarme. Ainsi, pour assurer **leur capacité à exercer leur emploi**, et **garantir** leur sécurité en toutes circonstances, l'employeur se doit d'aménager leur poste de travail afin de leur permettre d'identifier les signaux d'alarme spécifiques à l'entreprise et si besoin est, d'évacuer les lieux en toute autonomie afin d'assurer la préservation de leur santé et de leur sécurité. (source INRS).



[Guide handicap pour la gestion des richesses humaines janv 2013](#)

A la fin de ce guide, à partir de la page 114 retrouvez toutes les fiches pratiques.



[Guide vivre ensemble](#)